



Fiche Métier : Opérateur de Vidéoprotection (OVT) / Télésurveillance

1. Accessibilité & Profil recherché

- **Accessibilité** : Très accessible, aucun diplôme initial spécifique n'est exigé (niveau 3 / CAP-BEP). C'est un métier idéal pour une reconversion, particulièrement adapté aux personnes recherchant un poste assis, en intérieur, sans contrainte physique lourde. Etre au chaud en hiver, au frais en été.
- **Titres requis** : Carte professionnelle CNAPS "*Surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité*" (obtenue après la formation ou équivalence).
- **Prérequis** : Casier judiciaire vierge (bulletin n°2), bonne maîtrise du français (écrit/oral), aisance de base avec les outils informatiques, bonne résistance au travail de nuit/décalé.

2. Formation, VAE & Équivalences

- **Durée de formation : 140 heures** (environ 4 semaines).
- **Programme synthétique** :
 - Cadre juridique (Livre VI du CSI, droit à l'image, RGPD, protection de la vie privée).
 - Exploitation des systèmes de vidéoprotection et de téléalarme.
 - Traitement des alarmes, gestion des levées de doute (vidéo, intervention physique).
 - Rédaction de main courante informatisée et comptes-rendus d'incidents.
 - Gestion du stress et transmission des alertes aux forces de l'ordre (Police, Gendarmerie, Pompiers).
- **Équivalences & Réductions** :
 - **Militaires / Marins / Policiers** : Équivalence directe ou allégée possible via la VAE ou selon les arrêtés fixant les conditions d'aptitude professionnelle pour les anciens militaires (justification d'une expérience en PC Mer, PC Sécurité, Guetteur de la Flotte, etc.).



- **CQP APS** : Les personnes déjà titulaires d'une carte CNAPS APS ont des modules transversaux déjà validés (secourisme, juridique de base).

3. Qui recrute ? (Secteurs Privé & Public)

- **Secteur Privé :**

- Sociétés de télésurveillance commerciales (PC de télésurveillance certifiés APSAD P3/P5).
- Postes de Commandement (PC) internes des grandes entreprises, banques, centres commerciaux, sites industriels d'envergure, logistique.
- Sociétés de sécurité privée prestataires.

- **Secteur Public (Collectivités) :**

- Centres de Supervision Urbain (CSU) des mairies/agglomérations (vidéoprotection de la voie publique).
- Réseaux de transports publics (RATP, SNCF, réseaux de bus métropolitains).
- *Statut public* : Recrutement en tant que contractuel de la fonction publique territoriale ou sur concours (Adjoint technique / Gardien de police municipale orientation CSU).

4. Avantages pratiques & Pragmatiques

- **Pénibilité physique quasi nulle** : Travail au chaud, assis dans un PC sécurisé. Idéal pour les personnes ayant des restrictions physiques ou des problèmes d'articulations/dos.
- **Gestion du temps libre** :
 - Fonctionnement très fréquent en **vacations de 12h** (ex: 07h-19h ou 19h-07h), parfois en 3x8 (8h).
 - **Rythme typique** : 3 jours de travail / 3 jours de repos (ou cycles type 2 jours jour / 2 jours nuit / 4 jours repos).
 - **Résultat** : Environ 14 à 15 jours de travail par mois seulement. Cela laisse énormément de jours complets de repos pour développer des projets personnels, faire du sport, se former ou profiter de sa famille.



- **Cadre de travail structuré :** Environnement calme, procédures claires, pas de confrontation physique directe avec le public.

5. Salaires & Compléments de revenus

- **Secteur Privé :**
 - **Coefficient :** Généralement **Coefficient 140 à 150** de la Convention Collective Nationale des Entreprises de Prévention et de Sécurité (CCN 3196).
 - **Salaire brut de base :** ~1 850 € à 2 000 € brut/mois.
 - **Net réel avec majorations :** Entre **1 600 € et 1 900 € net/mois** (grâce aux nombreuses primes de nuit, de dimanche, de jours fériés et paniers).
- **Secteur Public (CSU Mairie) :**
 - Environ **1 600 € à 1 850 € net/mois** selon le statut (contractuel/titulaire) et le régime indemnitaire de la collectivité.
- **Opportunités de travail complémentaire :**
 - Très faciles à cumuler grâce aux plannings en 12h.
 - Possibilité de faire des heures supplémentaires, des vacations de renfort en intérim dans d'autres PC, ou d'exercer des missions ponctuelles complémentaires (si détention de la carte APS ou SST pour des événements le week-end, dans le respect de la durée légale du travail).

6. Évolutions de carrière

- **Dans la filière Sécurité :**
 - Chef d'équipe / Chef de station en télésurveillance (supervision d'opérateurs).
 - Responsable de PC Sécurité / Directeur de station APSAD.
 - Passerelle vers les métiers techniques (Installateur/Technicien de systèmes de sécurité, alarme et vidéoprotection).
- **Passerelles diplômantes :**
 - Complément avec un **SSIAP 1** ou **SSIAP 2** pour piloter les PC Sécurité mixtes (Incendie + Vidéo) dans les Gratte-ciel (IGH) ou grands ERP.